



Mairie de Charensat

Réunion du 29 Juin 2022

Présents : MM. BLANCHON – BACCONNET - BARRIERE – BUISSON - CLOAREC – CUNY – DOS SANTOS - DUBOISSET – GOURSON - GRANDSAIGNE – MARTIN - MOURDON - POUCHOL.

Absents Excusés : MM. SENETAIRE (pouvoir à CLOAREC) – BENARD-SERRURIER.

Date de convocation : 22/06/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf juin à 18h30, le Conseil Municipal de Charensat, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en lieu habituel de ses séances, à la mairie, sous la présidence de M. BLANCHON François, Maire.

Mme BACCONNET a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du 16 Mai 2022 : 14 pour – 0 contre – 0 abstention (Aucune observation).

- Intervention de Madame BLONDEL Laëtitia :

Madame Blondel Laëtitia intervient dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien restaurant « Blanchon », après s'être présentée, elle explique qu'elle vient de finir une formation en restauration. Elle souhaiterait s'investir dans les futurs travaux du restaurant.

Le Conseil Municipal souhaite contacter un architecte, l'avocate, un notaire et l'assureur afin d'avoir tous les renseignements légaux pour la future réouverture de ce dernier.

Concernant les travaux, plusieurs lots sont à prévoir : électricité, plomberie, menuiserie, couverture, carrelage, équipement cuisine ...

Une réflexion doit être engagée également sur les problèmes d'assainissement, de chauffage, de la véranda, du jardin et de la licence.

- Demande de subventions :

Monsieur le Maire propose à son Conseil Municipal de déposer des dossiers de demandes de subventions auprès de la **Région Auvergne Rhône Alpes** dans le cadre du « Contrat Région ». Il précise que deux dossiers peuvent être déposés. En conséquence, le premier dossier déposé concernera le projet de construction du bâtiment d'accueil d'information et à usage de refuge (le montant estimatif des travaux et honoraires s'élève à 728 240.00 € HT). Le second est celui concernant la mise aux normes et sécurisation d'une annexe de la Mairie (montant estimatif des travaux 130 000.00 €). De plus, concernant le bâtiment d'accueil, Monsieur le Maire propose également de déposer un dossier de demande de subvention auprès du **Conseil Départemental** dans le cadre « Fonds d'Intervention Touristique », cette aide est plafonnée à 400 000 € pour un taux maximum de 20 %.

. Accord avec 14 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Des subventions pour le bâtiment d'accueil sont déjà accordées représentant un montant d'environ 52 %, les nouvelles demandes ont pour objectif d'obtenir jusqu'à 80 %.

-Adoption des RPQS 2021 (Service de l'eau Potable – Service de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement non collectif) :

Monsieur le Maire présente les RPQS (Rapport Prix Qualité) du service public de l'eau potable, du service de l'assainissement collectif et du service de l'assainissement non collectif pour l'année 2021. Il est souligné que le rendement du réseau de distribution (service de l'eau) est à 80,9 % en 2021 par rapport à 80,8 % en 2020. Toutes ces données sont visibles sur le site de l'observatoire national des services d'eau et assainissement (SISPEA).

Accord avec 14 pour – 0 contre – 0 abstention.

- Questions diverses

* Collecte de sang du vendredi 3 Juin 2022 : 40 donateurs (dont 1 nouveau donneur).

* Opération « Coup de Pouce » 3 entreprises aidées sur la commune de Charensat pour un montant de 2 500.00 €.

* Lecture du procès-verbal du troisième conseil d'école du RPI du 21 Juin 2022 (les effectifs sont fragiles), invitation à la diffusion d'un diaporama des photos du voyage scolaire (vendredi 1^{er} juillet à 17h30 à l'école d'Espinasse).

* Réseau d'alimentation en eau potable de Charonnet : suite aux résultats de la dernière analyse d'eau en date du 22 juin 2022, l'ARS a demandé d'interdire la consommation de l'eau à des fins alimentaires et d'hygiène dentaire en raison s'une forte contamination bactériologique. Un arrêté a été publié et distribué immédiatement aux habitants du village.

* Création d'une nouvelle association : « Le panier Charensatois ».

* Travaux sur les bâtiments Communaux : proposition de faire des groupes de travail pour chacun des bâtiments afin de suivre les travaux. Concernant l'annexe de la Mairie et l'ancien restaurant Blanchon, demander des devis.

* Faire livrer des camions de pierres (Puy Chauvet – Moulin Bel – Montaudot – Chabassière).

*Office National des Forêts : plus de technicien sur le secteur.

Le Maire,

Les Membres,